

Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – Juin 2018 – Rédac chef: P. Le Scouëzec

La population picarde stagne

Début 2018, la Picardie comptait 1934300 habitants. Sur an, la population est stable avec un gain d'à peine 150 habitants. Cela est le résultat d'un fort ralentissement de l'excédent des naissances sur les décès (+3650) tandis le déficit des arrivées en Picardie par rapport aux départs (-3500) reste stable. Dans deux départements, l'Aisne et la Somme, on observe même à peine plus de naissances que de décès (respectivement +300 et +200).

Cela est la conséquence à la fois d'un recul de la natalité et d'un vieillissement de la population, accentué dans la Somme par l'arrivée de retraités sur la côte ces dernières années. S'ajoute une espérance de vie plus courte que la moyenne nationale, de 2 ans pour les hommes dans ces deux départements, d'un an et demi pour les femmes de la Somme et de 2 ans pour celles de l'Aisne. Cela résulte des inégalités sociales en ce domaine, dont les anciens ouvriers et employés, particulièrement surreprésentés dans ces territoires, sont les premières victimes, même si, dans les milieux officiels, on continue à parler de conséquences de « conduites addictives » !

Le chiffre du mois

7,4%. C'est la part que représente la Picardie en 2016 de la surface agricole consacrée au champagne en France. Ces terres sont situées dans l'Aisne, dans la vallée de la Marne autour de Château-Thierry. Leurs rendements sont dans la moyenne nationale avec 98 quintaux de raisin à l'hectare et elles ont produit 153000 hectolitres classés en AOP, soit 7,7% de la production nationale.

Situation économique 2017

Pas d'effet « Hauts-de-France » en Picardie

La situation économique est restée difficile en Picardie en 2017. En effet, la reprise de l'emploi salarié marchand est très limitée (+0,5%), loin des +1% du Nord-Pas-de-Calais et des +1,6% du niveau national. Cela s'explique par une nouvelle baisse des effectifs de l'industrie (-0,7%) et de la construction (-0,3%) et par une hausse beaucoup plus modérée qu'ailleurs de l'emploi dans les services marchands (+1,2%), dont, notamment, une progression plus limitée de l'intérim (+4,7%).

Ce ralentissement de la hausse de l'intérim tient au développement des autres formes de précarité. Cela se traduit par une progression de 3,0% en 2017 du nombre des sans emplois (catégories ABC) inscrits à Pôle Emploi, avec une pointe de +4,3% dans la Somme où l'emploi salarié marchand a pourtant augmenté de 1,1% sur l'année, poussé essentiellement par l'intérim (+7,2%). Cela confirme la précarité des emplois créés en Picardie et la fragilité de sa situation économique.

Ce constat est renforcé par le prolongement de la crise du logement puisque le nombre de permis de construire délivrés et de logements mis en chantier ont de nouveau diminué, respectivement de -2,8% et -4,5%, en complète opposition aux tendances nationale et régionale en Hauts-de-France (cf. ci-après).

Par conséquent, travailler et se loger est toujours aussi difficile en Picardie. Mais cela est masqué car on ne diffuse plus que les données des Hauts-de-France, faisant croire que tout le territoire va mieux.

Ainsi, contrairement à ce que veulent nous faire croire les élus et hauts fonctionnaires tournés vers le Nord, la métropole lilloise n'a pas d'effet d'entraînement sur la Picardie, tout comme elle n'en avait déjà pas autrefois sur la côte d'Opale et le bassin minier. Le développement de Lille s'est fait au contraire au détriment de ces territoires, en creusant les inégalités. Cette façon de procéder semble s'étendre à la Picardie !

La crise se poursuit dans le bâtiment

En Picardie, 7630 logements ont été autorisés en 2017, en baisse de 2,8% par rapport à 2016. C'est une tendance opposée à celle observée sur l'ensemble des Hauts-de-France (+7,1%) et au plan national (+8,2%). Deux départements picards connaissent une forte baisse du nombre de leurs logements autorisés : l'Aisne (-11,4%) et la Somme (-9,3%). Ces diminutions sont principalement imputables au repli des logements collectifs et en résidence, respectivement de -35,5% et -13,8% sur l'année. L'Oise a connu une hausse de 9,6%.

Parallèlement, 6418 logements ont été mis en chantier au cours de l'année dans la région. Là encore, le résultat est en baisse par rapport à 2016 (-4,5%). Cela tient à un fort recul du nombre de logements commencés dans l'Oise (-25,5% sur l'année), alors qu'on enregistre une progression dans l'Aisne (+9,3%) et la Somme (+13,9%). Cette tendance en Picardie s'oppose à celle des Hauts-de-France (+7,5%) et à celle de la France (+15,7%).

Ce repli de la construction se ressent au niveau de l'emploi salarié dans le bâtiment qui diminue à nouveau de 0,3% en Picardie en 2017, alors qu'il progresse un peu dans les Hauts-de-France (+0,4%) et au plan national (+2,3%).

Un absentéisme persistant record

Depuis 2015, la loi visant à lutter contre l'absentéisme scolaire prévoit que les chefs d'établissement signalent au ministère de l'Éducation nationale les élèves dont l'absence est persistante malgré les mesures mises en œuvre pour y remédier. Il en résulte un taux de signalement annuel qui n'est certes pas parfait puisque qu'il dépend en partie de la pratique de chaque responsable d'établissement. Toutefois, il donne une idée des difficultés rencontrées. Ainsi, de septembre 2016 à mai 2017, le taux de signalement moyen en France est de 0,3 % dans l'enseignement secondaire public. Il est de 0,84 % dans l'Oise, de 1,00 % dans l'Aisne et de 1,19 % dans la Somme. Les départements picards occupent, respectivement, les 7ème, 4ème et 3ème rangs nationaux. Ces taux élevés dans la région montrent donc, au-delà de la nécessité d'un enseignement de qualité, toute l'importance de l'accompagnement et du suivi des élèves, un point jamais évoqué par le gouvernement quand il décide la réduction de personnels dans les collèges et lycées en Picardie. Pourtant, le manque de moyens dans notre région se traduit aussi par la non-assistance à élèves en perte.

Baisse des défaillances d'entreprises

En 2017, le nombre de défaillances d'entreprises a diminué en Picardie de 16% par rapport à l'année 2016. Ce résultat est meilleur qu'au plan national (-6%).

La baisse est particulièrement sensible dans l'Aisne et la Somme (respectivement -19% et -17%), le recul étant de 14% dans l'Oise. Cependant, ces évolutions n'ont que peu de conséquences sur l'emploi, car la très grande majorité de ces entreprises sont des commerces et des TPE.

Un tiers d'emplois aidés en moins en 3 mois

On comptait fin 2017 9114 personnes en contrats aidés en Picardie, c'est-à-dire titulaires d'un contrat au 31 décembre de l'année, quelle que soit sa date de début et de fin. C'est un tiers de moins qu'un an plus tôt (33% contre 35% au plan national), ce qui correspond à la disparition de près de 4500 postes, essentiellement entre septembre et décembre.

Ce véritable plan social est pourtant passé inaperçu. Il est à noter aussi que, malgré des difficultés économiques plus importantes, et notamment un chômage plus fort, la Picardie n'a pas eu droit à un régime plus favorable que la moyenne du pays. Cela montre une nouvelle fois le refus de nos dirigeants de prendre spécifiquement en compte les problèmes picards !

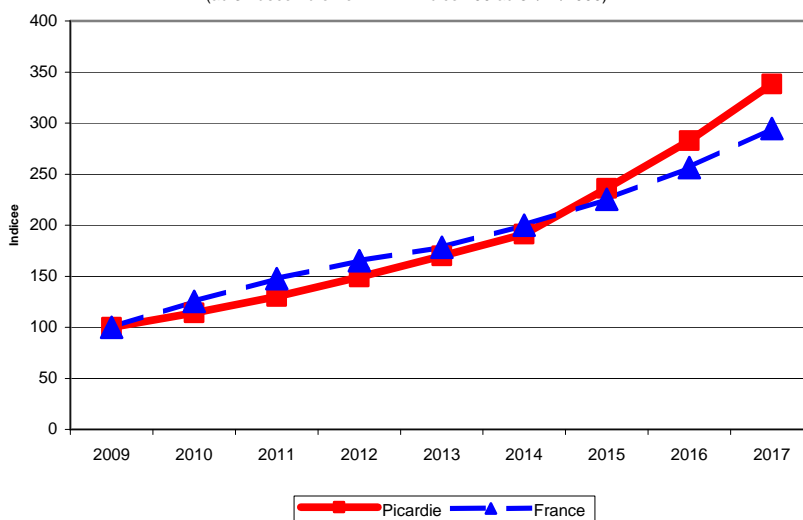
Ce sont les emplois aidés du secteur marchand picard (1252 personnes fin 2017) qui ont connu le plus fort recul avec la disparition de plus de la moitié d'entre eux en un an (-52% comme dans le pays, -53%), la baisse dans la région des contrats initiative-emploi (CUI-CIE) étant de 65%, celle des contrats d'avenir de 37%.

Dans le secteur non marchand, la diminution est moins forte mais quand même conséquente : -29% (-31% au plan national), soit 3140 postes. Elle a plus touché les emplois d'avenir (-40%) que les contrats d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE) (-24%).

En revanche, le nombre de personnes bénéficiant des différents dispositifs d'insertion par l'activité économique (IAE), que ce soit dans des associations intermédiaires, des ateliers ou chantiers d'insertion, des entreprises d'insertion ou des entreprises de travail temporaire d'insertion, est resté stable en un an (+1%) et offre une activité à 5834 personnes fin 2017 dans la région.

L'éolien picard a le vent en poupe

Puissance des éoliennes raccordées au réseau
(au 31 décembre - en MW - indice 100 au 31/12/2009)



La puissance du parc éolien picard raccordé au réseau électrique est de 2277 MW fin 2017. Cela représente 17% des capacités françaises en ce domaine. La Somme offre plus de la moitié de la puissance régionale (52%) ce qui en fait, avec 1192 MW, le premier département de France. L'Aisne avec 732 MW se situe au 5^{ème} rang, à un souffle du 4^{ème}, l'Aube (733 MW).

Depuis la fin 2009, le potentiel éolien de la Picardie a été multiplié par presque 3,5, et s'est développé plus vite qu'au plan national où il a triplé.